



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères. 2009, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02035321

HAL Id: hceres-02035321

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035321v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100015690
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES

Appréciation générale :

La licence mention Langue littératures et civilisations étrangères se donne le double objectif de maintenir sa préparation traditionnelle aux concours de l'enseignement ainsi qu'aux métiers de la recherche, et développe, dans le cadre global du projet de l'établissement, de nombreuses passerelles à destination d'autres formations proposées par l'établissement (sciences et technologies, droit, économie et administration). Dans ce sens, un effort important est déployé pour la mutualisation des enseignements en L1. La formation se donne tous les moyens pour rendre effective la diversification de ses enseignements et leur mobilité à l'intérieur de l'établissement, grâce notamment à la prise en compte de l'hétérogénéité de ses publics (qui peut aussi comprendre la formation continue pour laquelle des aménagements sont possibles). La professionnalisation apparaît comme un objectif prioritaire et le dispositif d'aide à la réussite est conséquent (grâce notamment à l'outil informatique utilisé judicieusement - Environnement Numérique de Travail par exemple-, grâce aussi aux multiples partenariats internationaux). Peu d'éléments sont fournis concernant le devenir des étudiants pour l'année en cours, bien que les années précédentes soient renseignées sur ce point. Il ne s'agit là que d'une remarque qui n'enlève pas la qualité de la licence proposée.

Les points les plus forts :

1-	Utilisation optimale des atouts d'une licence plurilingue, potentiel important.
2-	La transversalité et les passerelles.
3-	Professionnalisation forte.

Les points les plus faibles :

1-	Manque d'actualisation des données relatives au devenir des étudiants pour l'année en cours.
2-	
3-	

Recommandations :

Compte tenu de la qualité de la licence proposée, on ne saurait que trop encourager cette formation à consolider ses potentiels en cherchant néanmoins à mieux connaître plus précisément les orientations des étudiants formés à l'issue de la licence. En amont, il est également recommandé de mieux faire connaître la licence auprès des lycéens, ce qui permettrait peut-être de diminuer le taux important d'abandon en L1.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.